

À tous les arbitres

Lieu, date Berne, mai 2020
Contact Jonas Uebersax
N° direct 031 330 24 44 (bureau)
E-mail skra@swissunihockey.ch

Directives pour les examens 2020

version adaptée aux examens en ligne 2020

Champ d'application

Les conditions d'examen fixées dans ce mémorandum sont valables pour tous les arbitres, instructeurs et observateurs formés par swiss unihockey.

Exigences de base

Pour recevoir une licence d'arbitre, il faut avoir étudié les modules de cours obligatoires et avoir passé avec succès le test des règles.

Documentation pour se préparer à l'examen

Les documents suivants sont à disposition des arbitres déjà en fonction et des candidats arbitres pour se préparer au test des règles:

- Règlement des arbitres
- Règles de jeu
- Règlement des matches
- Catalogue des questions «Préparation au test des règles»
- Test des règles en ligne : <https://regeltest.swissunihockey.ch/fr>

Déroulement des examens

Chaque arbitre passe son examen en ligne sur la plate-forme www.istest2.ch, à la maison. Des instructions pour se connecter à la plate-forme d'examen sont mises à disposition des arbitres.

Concernant le **test des règles pour les arbitres déjà en fonction, les instructeurs et les observateurs**, il faut tenir compte des points suivants :

- Le test des règles comprend 30 questions tirées du catalogue «Préparation au test des règles».
- Les candidats ont au maximum 30 minutes pour répondre aux questions du test.
- Il y a au minimum une réponse juste et au maximum deux réponses justes par question.
- Un cas de figure comme aucune réponse ou trois réponses n'est pas possible.
- Les questions de l'examen sont en partie raccourcies par rapport à celles figurant dans le catalogue.

Concernant le **test des règles pour les nouveaux arbitres**, il faut tenir compte des points suivants :

- Le test des règles comprend 30 questions tirées du catalogue «Préparation au test des règles», mais uniquement parmi celles destinées aux débutants, qui sont signalées par un astérisque (*).
- Les candidats ont au maximum 30 minutes pour répondre aux questions du test.
- Il y a au minimum une réponse juste et au maximum deux réponses justes par question.
- Un cas de figure comme aucune réponse ou trois réponses n'est pas possible.
- Les questions de l'examen sont en partie raccourcies par rapport à celles figurant dans le catalogue.

L'examen peut être passé une seule fois entre le **1^{er} juin 2020 et le 5 juillet 2020**. Les candidats sont informés de leurs résultats après cette période. Les candidats qui ont échoué à l'examen ont la possibilité de repasser **une seule fois** l'examen (voir ci-dessous).

Les clubs sont également informés par e-mail des résultats de leurs arbitres.

Limites générales

Arbitres déjà en fonction	max. 10 fautes
Nouveaux arbitres	max. 10 fautes

Limites pour les qualifications supérieures

Pour obtenir la qualification correspondante au niveau théorique, les limites suivantes s'appliquent :

Arbitres G1 :	max. 3 fautes
Arbitres G2 :	max. 5 fautes
Arbitres G3 :	max. 7 fautes
Arbitres R1 :	max. 3 fautes
Arbitres R2 (cadre Espoirs) :	max. 3 fautes
Observateurs OG1 :	max. 3 fautes
Observateurs OG2 :	max. 3 fautes
Observateurs OG3 :	max. 5 fautes
Observateurs OK1 :	max. 3 fautes
Observateurs OK2 :	max. 5 fautes
Observateurs OK3 :	max. 5 fautes
Instructeurs des cours pour arbitres amateurs :	max. 5 fautes
Instructeurs des cours pour arbitres d'élite :	doivent remplir les conditions liées à la qualification des arbitres auxquels ils enseigneront

Test de rattrapage

Cette année, le test de rattrapage également se fera en ligne. Le bureau de swiss unihockey contactera les arbitres et candidats arbitres qui n'ont pas réussi l'examen et fixera un délai pour le test de rattrapage. Il n'est possible de repasser l'examen qu'une seule fois.